

Participant.e.s : Laurent Labeyrie, Béatrice Quenault, Philippe Davy, Jean-Pierre Le Bourhis, Anne Roué Le Gall, Vincent Dubreuil, Anne-Marie Tréguier, Gérard Gruau, Valérie Bonnardot, Manuel Plantegenest, Thibaut Lecompte, Marion Lemoine-Schonne, Florence Gourlay, Joan Van Baaren, Benjamin Bergerot, Nicole Roux, Alain Somat, Sabine Roussel, Servane Bonningues (stagiaire)

Excusé : Christophe Cudennec

Cellule technique : Jean Dignonnet, Stéphanie Cauvin, Romain Pansard

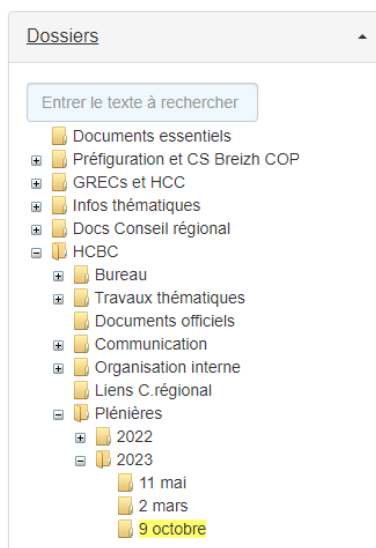
Intervenants Région : Jean-Michel Lopez, Allan Vigouroux

Invité.e.s : Michaël Quernez (Vice-Président Climat-Mobilité), Carole Le Behec (Conseillère et Présidente de la commission "Climat, transition et biodiversité", Fabrice Pernet (chercheur Ifremer au LEMAR)

Lien vers le support de présentation de la plénière :

https://liamm.bretagne.bzh/coopcloud/front/publicDownload.jsp?docId=prod_929760&authKey=cHJvZF83ODk3MTY6MTY5OTUyMzYyNDk0MjokMmEkMDQkclBFdURNcGZvWWQueTISVIVhMVY0Lld4bFBvLkFTVnJDL0ZtZlJla2psTmlTRi9JT2F3cFc=

La présentation est aussi disponible en accès direct par Liamm :



Nicole Roux nous accueille à l'UFR Lettres et excuse David Jousset (Directeur de l'UFR), indisponible.

Echanges avec Michael Quernez et Carole Le Behec

Une première série d'interrogations du HCBC concernait la manière dont ses avis sont utilisés ou pris en compte par l'exécutif régional ? M. Quernez s'étonne sur le fait que les membres du HCBC n'aient pas connaissance des suites données aux avis. Il propose de mettre en place un tableau de suivi des échanges entre la Région et HCBC pour régler cela. Il précise ensuite la manière dont les 4 avis formulés en 2022 et 2023 ont été utilisés.

Avis sur la stratégie d'adaptation

Sur ce volet la gouvernance est très importante, c'est un sujet en soit de bien comprendre comment sont organisés la comitologie et les travaux avec l'Etat et les autres partenaires de la Région (ADEME notamment). Le premier avis du HCBC incitait à adapter la gouvernance régionale sur le sujet adaptation. C'est un sujet sur lequel la Région a beaucoup structuré les choses depuis l'avis du HCBC, avec une

gouvernance mise en place avec ses partenaires. L'accompagnement scientifique sur ce sujet de la gouvernance est utile.

La question de la territorialisation des politiques publiques qui ressort dans l'avis du HCBC est également centrale. C'est aussi une demande nationale. Installation en juillet 2023 de la conférence territoriale du climat (avec le réseau des collectivités conduisant les PCAET).

Le diagnostic de vulnérabilité approfondi passera en CP d'octobre pour un lancement courant 2024. Les enjeux de gouvernance sont bien pris en compte dans ce diagnostic.

Point sur les diagnostics de vulnérabilité dans les ports bretons (la Région est en responsabilité sur une vingtaine de ports). La stratégie régionale portuaire est à l'ordre du jour de la prochaine session du CRB. Dans ce contexte l'appui sur des diagnostics de vulnérabilité adaptés aux contextes locaux de chaque place portuaire est central.

Avis intermédiaire sur l'évaluation environnementale du budget

Le HCBC va être sollicité pour donner un avis sur le cahier des charges du diagnostic de vulnérabilité. Cela fait suite à une offre de service du HCBC formulée dans son avis sur l'évaluation environnementale du budget.

Gérard Gruau rappelle que le HCBC avait formulé d'autres propositions qui n'ont pas été suivies d'effet. Ex d'une offre pour accompagner l'appropriation de la démarche par les services. Autre proposition non suivie d'effet : constituer un groupe de ressources à disposition des services pour aider à l'évaluation environnementale du budget.

Jean-Michel Lopez rappelle que la prise en compte des avis du HCBC peut prendre du temps. Certaines dispositions sont prises sur l'organisation même des services. Cite la création du SATEC (Service d'Accompagnement aux Transitions Écologiques et Climatiques) pour porter les dynamiques de conseil en interne et injecter des références dans les politiques publiques. Cette interface SATEC aura vocation à aider à construire différemment les politiques publiques.

PRSE4

Vincent Dubreuil remarque que les modifications apportées au document ont paru assez déconnectées de l'avis rendu par le HCBC.

Carole Le Behec explique qu'il n'est pas possible pour la Région de réécrire unilatéralement des pans de ce document partenarial (i.e. sans l'avis des co-rédacteurs ARS et Etat).

En effet le PRSE4 est un document partenarial sur lequel la Région est partie prenante. Cela a pour conséquences :

- Que la Région ne peut pas reprendre unilatéralement des pans de rédaction du document, sans accord des partenaires.

Pour information, les élus régionaux s'orientent vers un avis défavorable sur le PRS3 (programme d'action de l'ARS en Région pour les années à venir).

SRTES

Sur la **SRTES**, un gros travail a été fourni par le HCBC, Anne-Marie Tréguier demande s'il est possible d'avoir des précisions concernant le suivi de l'avis. Carole Le Behec indique que le signal envoyé par la SRTES est une volonté de stopper une logique de politique en silos (donc aller vers plus de transversalité). L'axe chapeau des trois politiques couvertes par la SRTES (formation, développement éco - innovation, enseignement supérieur et recherche) est la transition écologique. Par exemple des dispositifs comme Brezih Inno, Brezih Fab comportent maintenant des volets environnement beaucoup plus poussés qu'auparavant.

Jean-Pierre Le Bourhis demande s'il est possible d'avoir des précisions sur la mise en œuvre concrète de la SRTES. Et il rebondit sur la proposition de tableau de bord de suivi. S'agit-il d'un tableau qui donne une info sur la prise en compte des avis point par point ? Ou est-il possible d'imaginer un suivi plus ambitieux, sur la mise en œuvre de la SRTES année après année ?

Carole Le Béchec indique qu'il ne faut pas produire trop de complexité sur le suivi. Toutes les politiques publiques sont suivies, avec beaucoup d'indicateurs. En parallèle, la Région met en place l'évaluation

environnementale du budget (budget vert) ce qui demande un travail colossal aux services (>20 000 lignes budgétaires à suivre).

Elle rappelle également que le mode de construction des politiques publiques régionales comporte plusieurs échelles qui doivent s'articuler : Les Schémas, déclinés en plans d'actions, feuilles de route, eux-mêmes déclinés en dispositifs.

M. Quernez mentionne l'absence de positionnement du HCBC sur le plan de résilience eau. Il souhaite donc mettre en place 2 tableaux de suivi :

1. Suivi de la prise en compte des avis du HCBC par la Région
2. Suite donnée aux saisines du HCBC par la Région

Vincent Dubreuil estime que des explications ont été données sur l'impossibilité de répondre sur le plan de résilience. Carole Le Béhec explique que la réponse du HCBC tenait en un courrier d'1 page reçu par la Région, où il est difficile de comprendre les raisons de l'absence de réponse.

Anne-Marie Tréguier précise que le HCBC a reçu la demande officielle de la Région (datée du 21 avril) le 21 juin. Le délai de réponse n'était pas tenable avant le passage en session le 29 juin.

Carole Le Behec et Jean-Michel Lopez indiquent que ce type de plan (comme le plan de résilience) sont des documents qui cadrent des processus collaboratifs et évolutifs. Une contribution in itinere du HCBC est donc tout à fait possible et pertinente, d'autant plus que les actions opérationnelles de ce plan sont en construction.

Sujets d'avenir pour les travaux HCBC / prochains avis à rendre :

- Feuille de route sobriété. Dans une société de croissance quantitative, la sobriété consiste à passer à un autre mode de consommation, à de nouveaux modèles économiques etc... La Région va écrire sa feuille de route sobriété et aura besoin de ressources en matière de connaissances. Dans le cadre de cette réflexion, Carole Le Behec interpelle notamment le HCBC sur le sujet des solutions d'adaptation fondées sur la nature (SAFN).
- Plan de transition bas carbone interne de la collectivité : ports, aéroports, canaux, lycées, transports scolaires, trains. Avec le slogan « Région responsable »
- Modification du SRADDET sur le volet climat-énergie pour fin 2025.
- Freins aux changements. Il y a un sujet autour de la mobilisation de tous sur les transitions environnementales. Sur ce sujet il n'y aura pas de feuille de route régionale, les attentes sont plus sur du conseil, un appui scientifique sur « comment lever les freins aux changements ».

Carole Le Behec insiste beaucoup sur le fait que c'est le HCBC qui choisit ses sujets. Il est une instance indépendante. Pour autant, la Région reviendra vers le HCBC pour préciser le calendrier prévisionnel des travaux en ce qui concerne les avis attendus.

Carole Le Behec souligne aussi l'importance du sujet agricole (systèmes de production, émissions, emploi). Une partie de cette question (volet filière, décarbonation) va être traitée dans le cadre de la déclinaison régionale du Shift Project.

The Shift Project a en effet sollicité la région Bretagne pour expérimenter à l'échelle régionale la mise en place du PTEF (Plan de Transformation de l'Économie Française).

La question de l'autonomie politique, des marges de manœuvre régionales par rapport au niveau national, est aussi un sujet d'importance pour avancer.

Vincent Dubreuil explique que le HCBC est structuré en GT qui travaillent sur le long cours :

- Freins aux changements - transformations
- Agriculture
- Formation
- Littoral

Avec ce mode de travail, la réponse à des avis ponctuels peut parfois être délicate. D'où le besoin d'anticipation sur les calendriers.

Carole Le Behec explique que le CESER a le même type de demande, car ils reçoivent l'ensemble des documents de session 12 jours en amont des sessions. Les processus d'élaboration des documents sont souvent à flux tendu au sein des services, avec des circuits de validation assez chronophages.

Philippe Davy souligne qu'au moment où les avis du HCBC arrivent, une grosse partie du processus de construction et de décision est déjà achevée. Il y a donc un enjeu à ce que le HCBC travaille au long cours, pour émettre des recommandations amont qui orientent les politiques publiques.

A ce sujet, Carole Le Behec témoigne que la démarche Breizh COP a été très intéressante en matière de processus de construction des politiques publiques.

JML rappelle qu'il y a plusieurs temps d'interaction entre HCBC et Région : les avis a posteriori, modalité pour laquelle les choses sont à peu près calées ; il y a plus de choses à inventer sur les avis donnés en amont de la construction des politiques publiques.

Exposé Marion Lemoine-Schonne et Jean-Pierre Le Bourhis

Lien vers le support de présentation :

https://liamm.bretagne.bzh/coopcloud/front/publicDownload.jsp?docId=prod_929108&authKey=cHJvZF83ODk3MTY6MTY5OTUzNDU0ODU5MzokMmEkMDQkckpDVTdFMnJ1Z3VtNmxuR2JBYUM4T2d6eG51T2did2ZhbU1ZVkkzZ3ZXSkhnc0hqMDdBeS4=

La présentation est aussi disponible en accès direct sur Liamm.

Droit et politiques publiques sur le climat – normes, institutions et réseaux d'acteurs

Partie politique nationale

SNBC (2015)

Multiplication de plans, stratégie, schémas, chartes : avec une orientation dominante vers des instruments d'action publique de planification, de pilotage, de suivi.

Une difficulté du recours à des dispositifs contraignants (ex des zones à faibles émissions, du dispositif ZAN ; échec des éco-taxes, taxes carbone etc)

La SNBC : un document central mais de faible portée : n'encadre que les actions et programmes publics ; liens faibles de prise en compte plus que de conformité/compatibilité ; seul l'Etat a une obligation de moyens

En comparaison la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Energie) comporte des mesures très concrètes avec des financements en face.

Les travaux de Franck Poupeau démontrent que l'inertie des instruments de politiques publiques en matière de climat trouve son origine dans l'organisation même des services (moyens, jeux d'influence entre ministères, prépondérance des politiques des ministères sectoriels, etc...). Il pourrait être intéressant d'analyser si ce type d'inertie (ou plutôt comment) opère au sein des services de la Région.

Comment agir : faire valoir les droits en matière de justice climatique (plus de 3000 affaires en cours au niveau mondial). Les collectivités territoriales sont de plus en plus requérantes. Et on voit que les juges se réfèrent aux rapports du HCC pour statuer sur la responsabilité de l'Etat français.

Laurent Labeyrie pointe du doigt le côté dilatoire de ces politiques publiques alors qu'on a l'impression qu'on n'agit pas sur les vrais sujets. Béatrice Queneau souligne que dans son expérience du niveau national (MIES 2001), elle a constaté que le ministère le plus influent dans les politiques climatiques de la France est le ministère des finances.

Remplacement de Marie-Hélène Hubert (membre démissionnaire)

Recherche d'un profil économie, énergie, transport/mobilité.

Jean-Pierre Le Bourhis soulève la question de pouvoir mobiliser des experts de bureaux d'études publics (ex CEREMA).

Anne-Marie rappelle que le HCBC est censé recruter ses membres en Bretagne administrative. Par ailleurs, les élus régionaux n'étaient pas trop pour recruter des experts d'agences ou d'organismes non universitaires (CEREMA, BRGM etc...) qui seraient en quelque sorte juge et partie vis à vis de politiques régionales.

Jean va partager l'annuaire des experts (en construction) avec tous les membres et ajouter un onglet pour leur permettre de proposer des noms de remplaçant.e.s. potentiel.le.s que l'on pourra solliciter.

La plénière valide l'idée d'un appel à candidature ciblé sur les thématiques voulues (pas de cooptation).

Forum 2024

Membres de ce GT :

- Sabine Roussel
- Laurent Labeyrie
- Anne-Marie Tréguier
- Vincent Dubreuil
- Nicole Roux
- Florence Gourlay
- Anne Roué le Gall (en appui)
- Philippe Davy (en appui)

Proposition d'intervenant pour la soirée grand public :

- Virginie Duvat
- Magali Reghezza-Zitt
- Sophie Dubuisson-Quellier

Sollicitation entreprise, le cas EDF

EDF a sollicité le HCBC pour participer à leur étude sur le bilan actuel des émissions de GES de la Bretagne pour réduire ces émissions d'un facteur 6 à l'horizon 2050. Les membres du bureau ont dans un premier temps fait une réunion en visio avec deux salariés d'EDF innovation pour mieux comprendre les attentes d'EDF. Le lancement de l'étude est pour octobre sur une durée de 6 mois et composée de plusieurs ateliers (agriculture, mobilité, bâtiment...).

Le CESER a également été sollicité mais n'a pas encore pris de décision officielle. A ce jour, une participation du CESER aux groupes de travail avec une possibilité de contribuer ou donner un avis sur la démarche est en discussion. Le CESER a bien rappelé sa position d'indépendance : il n'y aura pas de concours ou de partenariat, le CESER serait simple participant. On ne sait pas quand le CESER donnera sa décision définitive, mais il y a une incertitude car le mandat des membres actuels s'achève au 31 décembre et un nouveau CESER sera installé en janvier 2024.

Echanges entre membres :

Benjamin questionne l'intérêt d'être seulement participant si nous ne sommes pas acteur.

Marion s'interroge sur une rémunération éventuelle des participants à la démarche, qui irait contre les pratiques du HCBC (bénévolat). Benjamin et Manuel indiquent clairement qu'ils ne participeront pas à l'étude si le HCBC est rémunéré.

Laurent émet la possibilité de s'associer à l'étude menée par les shifters plutôt qu'à EDF.

Jean-Pierre souligne l'asymétrie entre l'expertise d'EDF sur le sujet de l'énergie par rapport aux expertises du HCBC. Il indique également la crainte que le logo HCBC apparaisse dans le rapport de l'étude.

Vincent propose qu'EDF pourrait nous faire une présentation de leur étude.

Benjamin préfère demander qu'EDF nous envoie leur rapport plutôt que de promettre dès à présent une invitation.

Gérard indique que le fait d'auditionner des entreprises ou des groupes d'acteurs n'est pas exclu pour le HCBC: ainsi, la Chambre Régionale d'Agriculture a été auditionnée et derrière la CRAB il y a un syndicat dominant.

Décision quant à notre participation à l'étude :

Le HCBC ne participe pas à l'étude d'EDF et demande simplement de nous envoyer le rapport final.

Audition expert littoral (vagues de chaleur marine, acidification océan) - Fabrice Pernet (LEMAR)

Lien vers le support de présentation :

https://liamm.bretagne.bzh/coopcloud/front/publicDownload.jsp?docId=prod_929757&authKey=cHJvZF83ODk3MTY6MTY5OTUzNDYyNTM2OTokMmEkMDQkVWgyQ0NVVDczYnQuMVRWN1pVcEtCLkxCZGU3M2RRVFZYakZPU1ZCWtB2M2FDRDBYMFZva2U=

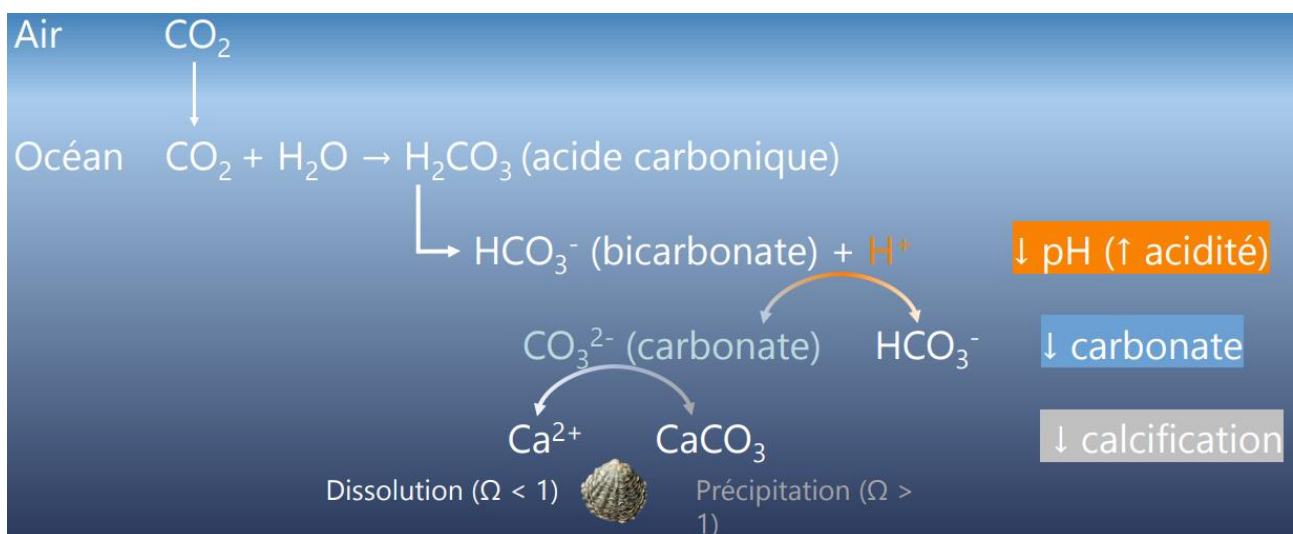
La présentation est aussi disponible en accès direct sur Liamm.

Son exposé porte sur l'impact du changement climatique sur l'évolution marine.

Les sources du CO₂ sont d'une part liée à la combustion des énergies fossiles (89% ou 34,8GT de CO₂ par an) et d'autre part à la déforestation (11% ou 4,1 GT de CO₂ par an). Le carbone anthropique est ensuite capté par des puits : 29% par la végétation, 26% par l'océan et le reste s'accumulent dans l'atmosphère.

Le changement climatique a de nombreux impacts sur les océans : augmentation de la température, acidité, oxygène, niveau de la mer, couvert de glace, écosystèmes et les services écosystémiques.

Focus sur l'acidification des océans : baisse du pH, baisse des carbonates, diminution de la calcification



Quelques chiffres clés :

L'océan s'est acidifié de 0,1 degré de pH entre l'ère préindustrielle et maintenant. Cela peut sembler peu mais compte tenu du caractère logarithmique de l'échelle de P.H., cela représente tout de même 25% d'acidité supplémentaire. Les projections sur le scénario pessimiste montrent une diminution de 0,3 de pH pour atteindre 7,8 (+110% d'acidité).

Projet COCORICO2 conchyliculture dans un monde riche en CO2.

Ce projet a montré des cycles d'acidification naturelle des eaux en zone côtière. Mais cela en fait des eaux particulièrement sensibles à une acidification généralisée des océans. De plus, les problèmes d'acidification extrêmes observés en eaux littorales sont survenus à la période du stade larvaire, le plus sensible à une baisse de pH.

Effets du CC sur l'aquaculture

Le potentiel de production à l'horizon 2100 va globalement diminuer. Il y aura des zones « gagnantes » et des zones « perdantes ». L'arctique sera la zone la plus « gagnante ». Le déclin sera plus important pour les bivalves que pour les poissons.

Un article prédit que 2060 représentera un point de basculement.

Piste de la sélection génétique qui présente potentiellement beaucoup de limites (on sélectionne des traits phénotypiques qui nous intéressent mais on « laisse de côté » potentiellement d'autres caractères intéressants).

Les solutions d'adaptation :

En mer ouverte, le pH est beaucoup plus stable. Cela donne l'idée à la filière conchylicole de délocaliser ses productions en zone de mer ouverte.

La co-culture ou IMTA nous a été présentée : il s'agit de maintenir des écosystèmes résilients et d'associer les espèces entre elles : huîtres et algues par exemple.

Deux solutions de géo-ingénierie pour séquestrer du carbone sont en cours d'étude :

La séquestration de carbone par les algues qui seraient ensuite enfouies à plusieurs centaines de mètres de profondeur. En cultivant des algues en périphérie de zones de conchyliculture dans les mers ouvertes, on crée des puits de carbone. Cela ressemble clairement à une fausse bonne idée. En ordre de grandeur, il faut 73 000 km² pour séquestrer 0,1Gt de CO₂ par an avec les algues, soit 29 000 km² pour séquestrer nos 40Gt de CO₂ par an à l'échelle mondiale. Il y a également un risque de réapparition du CO₂ au bout de quelques centaines d'années.

Autre piste envisagée : on remet les coquilles des coquillages consommés dans les océans (aujourd'hui les conchyliculteurs payent une filière d'élimination de leurs coquilles par incinération).

Etat d'avancement des GT

Littoral :

Les visites terrain sont en cours :

- Penmarch : effectuée le 18 septembre
- GMVA : 7 ou 10 novembre
- Saint Malo : en discussion
- Lamballe Terre & Mer : reportée à novembre/décembre

L'énergie du GT littoral est mobilisée sur la rédaction du dossier littoral. Anne-Marie rappelle que la cible du bulletin est un public un peu averti (typiquement, niveau première année d'université). Il nous faut vulgariser mais pas à destination du grand public. Vincent rappelle l'importance de faire passer un message clair dans les différents articles du bulletin.

Romain pointe que si les travaux de mise en page du bulletin sont réalisés par Stéphanie, il va falloir planifier la charge de travail.

Points sur la répartition des membres du GT littoral :

- Florence Gourlay
- Nicole Roux
- Laurent Labeyrie
- Christophe Cudennec
- Philippe Davy
- Sabine Roussel
- Anne-Marie Tréguier

Et ont rejoint :

- Manuel Plantegenest
- Jean-Pierre Le Bourhis
- Béatrice Quenault

Agriculture :

Vincent rappelle que le GT travaille actuellement sur un cahier thématique qui se nomme « L'agriculture bretonne est-elle adaptée au climat futur ? ». Deux horizons de temps sont étudiés : 2040 et 2070.

Le plan du cahier thématique se trouve dans les différents CR et dans le support de présentation.

Le GT travaille dans un premier temps sur la rédaction de fiche de synthèse (schématisation du cycle, climat actuel / futur).

Liste des productions emblématiques sélectionnées :

Végétales :

- Blé
- Chou-fleur
- Fraise
- Haricot vert
- Maïs
- Pomme
- Prairie
- Vigne

Animales :

- Bovin (lait)
- Porcin
- Volaille

Points sur la répartition des membres du GT agriculture :

- Christophe Cudennec
- Valérie Bonnardot
- Laurent Labeyrie
- Vincent Dubreuil
- Gérard Gruau
- Manuel Plantegenest
- Nicole Roux (n'est plus membre active mais reste dans les boucles de mails)
- Joan Van Baaren (n'est plus membre active mais reste dans les boucles de mails)

Formation :

Valérie a participé à une conférence à l'Académie de Rennes pour présenter le HCBC et les enjeux du changement climatique à l'échelle régionale. Ce jour-là, 30 professeurs (sur 37), la mairie de Laillé (Maire, 2 adjoints, 1 chargée de mission), Eaux et rivières, 1 représentant de la métropole et 2 personnels de l'industrie agro-alimentaire étaient présents.

Le DAAC n'a pas répondu aux mails de Jean. Il faut également relancer les relations avec les lycées.

Valérie a formulé une demande de stage (voir détail dans le support), qui a été acceptée. A ce stade, aucun membre ne s'est positionné pour co-encadrer.

Points sur la répartition des membres du GT formation :

- Joan van Baaren
- Valérie Bonnardot
- Laurent Labeyrie
- Manuel Plantegenest
- Anne Roué Le Gall
- Gérard Gruau
- Alain Somat
- Thibaut Lecompte (a rejoint)

Nouveau GT Transformations (remplace "freins"):

Rappel des discussions qui ont eu lieu le 6 octobre dernier

Explication du choix du titre du GT et sur les difficultés posées par la notion de "freins" : elle détourne l'attention de la nécessité de penser la médiation science / société ; elle suppose un consensus acquis sur le CC et ce qu'il faut faire, qui sous-estime les conflits sur la politique à mener.

Quels seraient ses objectifs ?

1. Rassembler les savoirs existants en SHS pour comprendre les décennies d'inaction climatique (analyser le refus d'entendre les faits, comprendre le jeu des intérêts, etc) ; les logiques de transformations (sociales, politiques, économiques) ; mobiliser ce savoir pour orienter l'action du HCBC notamment.
2. Améliorer la mise à disposition de l'information, ce qui est produit sur le CC (dans le HCBC et au-delà) auprès de différents publics, dans une optique d'accompagnement des changements :
 - grand public, « citoyens » ;
 - décideurs (interface science politique)
 - groupes organisés, professions, acteurs économiques, associations spécialisés (incluant les non convaincus)
 - scientifiques via un dialogue interdisciplinaire, transférant les savoirs des SHS vers les sciences biophysiques (expliquant par exemple la non prise en compte de leurs résultats par la société)
3. Penser ensemble la mise en circulation de cette information scientifique et ses usages : répondre à la question : "que faire avec ces savoirs ?". Le constat du problème, les alertes liées au CC doivent être doublées par un accompagnement à l'action, à l'élaboration de solutions, à la transformation des comportements et des sociétés ; au risque de l'éco-anxiété ou de l'inaction publique, face à un problème sans solution.

Points sur la répartition des membres du GT transformations :

- Florence Gourlay
- Gérard Gruau
- Joan van Baaren
- Manuel Plantegenest
- Nicole Roux
- Marion Lemoine
- Jean-Pierre Le Bourhis

- Alain Somat
- Béatrice Quenault
- Benjamin Bergerot

Prochaines plénières

12 décembre à Rennes.

Le CESER est invité à présenter un bilan de leurs travaux en matière de climat durant leurs 6 années de mandat (fin du mandat en cours en décembre 2023).

Les plénières pour 2024 :

- Jeudi 15 février
- Jeudi 11 avril
- Jeudi 3 octobre
- Jeudi 5 décembre

Fin de la plénière à 17h30.